



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 8 octobre 2014 à 14 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint.

Sont absents, monsieur le conseiller Mike Duggan et madame la conseillère Sylvie Goneau.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CM-2014-728

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de suspendre la présente séance.

Adoptée

CM-2014-729

REPRISE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STÉPHANE LAUZON
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN LESSARD**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de reprendre la présente séance.

Adoptée

CM-2014-730

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES CARPENTIER**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

CM-2014-731 **MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 104947**

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit du travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et de la Direction générale adjointe, Gestion du territoire, entérinent les conclusions à la suite de l'enquête :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MYRIAM NADEAU
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2014-1171 du 8 octobre 2014, ce conseil entérine la suspension sans solde de 20 jours ouvrables de l'employé 104947.

Monsieur le président demande le vote sur la résolution principale.

POUR

M^{me} Josée Lacasse
M. Richard M. Bégin
M. Maxime Tremblay
M. Jocelyn Blondin
M^{me} Mireille Apollon
M^{me} Louise Boudrias
M^{me} Denise Laferrière
M^{me} Myriam Nadeau
M. Gilles Carpentier
M. Stéphane Lauzon
M. Jean Lessard
M. Martin Lajeunesse
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin
M. Daniel Champagne

CONTRE

M. Cédric Tessier
M. Denis Tassé
M. Marc Carrière

ABSENTS

M. Mike Duggan
M^{me} Sylvie Goneau

Monsieur le président déclare la résolution principale adoptée.

Adoptée sur division

CM-2014-732 **MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 104132**

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit du travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et de la Direction générale adjointe, Gestion du territoire entérinent les conclusions à la suite de l'enquête :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOCELYN BLONDIN
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE**

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2014-1172 du 8 octobre 2014, ce conseil entérine la suspension sans solde de 10 jours ouvrables de l'employé 104132.

Monsieur le président demande le vote sur la résolution principale.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Josée Lacasse	M. Cédric Tessier	M. Mike Duggan
M. Richard M. Bégin	M. Denis Tassé	M ^{me} Sylvie Goneau
M. Maxime Tremblay	M. Marc Carrière	
M. Jocelyn Blondin		
M ^{me} Mireille Apollon		
M ^{me} Louise Boudrias		
M ^{me} Denise Laferrière		
M ^{me} Myriam Nadeau		
M. Gilles Carpentier		
M. Stéphane Lauzon		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		
M. Daniel Champagne		

Monsieur le président déclare la résolution principale adoptée.

Adoptée sur division

CM-2014-733

MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 106001

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit du travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et de la Direction générale adjointe, Gestion du territoire, entérinent les conclusions à la suite de l'enquête :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE LACASSE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE**

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2014-1173 du 8 octobre 2014, ce conseil entérine la suspension sans solde de 20 jours ouvrables de l'employé 106001.

Monsieur le président demande le vote sur la résolution principale.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Josée Lacasse	M. Cédric Tessier	M. Mike Duggan
M. Richard M. Bégin	M. Denis Tassé	M ^{me} Sylvie Goneau
M. Maxime Tremblay	M. Marc Carrière	
M. Jocelyn Blondin		
M ^{me} Mireille Apollon		
M ^{me} Louise Boudrias		
M ^{me} Denise Laferrière		
M ^{me} Myriam Nadeau		
M. Gilles Carpentier		
M. Stéphane Lauzon		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		
M. Daniel Champagne		

Monsieur le président déclare la résolution principale adoptée.

Adoptée sur division

CM-2014-734

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME CATHERINE MARCHAND À TITRE DE DIRECTRICE DÉLÉGUÉE AU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QU'un virage administratif est nécessaire au Service de l'urbanisme et du développement durable afin d'y voir émerger une nouvelle culture organisationnelle;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir recours à l'embauche d'une ressource afin d'accompagner le service à effectuer ce virage :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE BOUDRIAS

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2014-1174 du 8 octobre 2014, ce conseil accepte l'engagement contractuel de madame Catherine Marchand à titre de directrice déléguée au Service de l'urbanisme et du développement durable selon les modalités du contrat.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61100-115 - Service de l'urbanisme et du développement durable – Réguliers - Non-syndiqués.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années futures, les sommes requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 octobre 2014.

Adoptée

CM-2014-735

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD M. BÉGIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 16 h 10.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Conseiller et président
Conseil municipal

SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe